



## Comité technique local (CTL) du 4 octobre 2017

Retrouvez la **déclaration liminaire commune** FO, Solidaires, CFDT, CFTC en page 4.

Le Président du CTL, qui est aussi notre Directeur, a contesté le pourcentage et a conseillé de ne pas trop insister sur nos suppressions d'emplois mais plutôt sur notre participation à l'effort...

Lui fait et dit ce qu'il veut. A FO, comme on est *libre et indépendant*, on fera et dira ce qui nous semble vrai, ce qui nous semble juste ! Et on n'a pas besoin de « conseils » pour cela...

### PONTS NATURELS 2018

Sur 6 ponts naturels possibles, la direction en proposait 3 : le 11 mai, le 2 novembre et le 24 décembre.

*Les élus FO* en ont proposé un 4<sup>ème</sup>, notamment le 30 avril qui entre dans les congés scolaires.

Dans l'attente d'un positionnement définitif de la DG (maximum de 3 ponts naturels ou pas), il y a eu 2 votes :

- 3 jours, ceux proposés par l'administration : Ont voté pour : FO, CFDT, CFTC – Abstention : CGT et SFP
- 4 jours (les 3 précédents + 30/04) : Ont voté pour : FO, CGT, CFDT, CFTC – S'est abstenu : SFP

### REORGANISATION au sein de la DRFIP

Création d'un Pôle métier unique, fusion des DIV « Fiscalité des particuliers et cadastre » et « fiscalité des professionnels », création future d'une division « pilotage du recouvrement multi-produits ».

*Les élus FO DGFIP 67* sont intervenus sur plusieurs points :

- la direction locale met en avant la nécessité « de porter la culture commune et de décloisonner les métiers ». Le problème c'est que la DG avec ses projets de réforme de la formation initiale prévoit au contraire de réduire la formation commune pour spécialiser au plus tôt les agents et donc recloisonner les métiers. Notre Directeur, lui, n'y voit pas de contradiction...
- il n'y a aucune logique à inclure la Division des opérations de l'Etat au Pôle pilotage et ressources, sauf à considérer que la compta, les dépenses, les RNF, les services financiers ne sont pas des métiers de la DGFIP... Le Directeur nous a confirmé que ces matières étaient bien des métiers de la DGFIP (ouf, on a eu peur...) et qu'il était seulement question d'équilibre entre les 2 pôles, même si c'est contrariant en terme de visibilité. Autrement dit (ça c'est FO qui le dit), il s'agit juste de préserver l'égo des chefs de pôle.
- Il n'y a pas de n<sup>2</sup> dans la DRFIP.

Lorsque le Directeur a tenu à préciser qu'il ajustait le nombre de divisions aux AFIPA à cause des suppressions de cadres supérieurs, les élus FO n'ont pu s'empêcher de lui rétorquer que c'était faux :

- nous lui avons rappelé qu'il avait mis 2 AFIPA dans une seule division (Logistique etc...) et placé un AFIPA là où il y avait déjà un chef de division mais « seulement » IDIV : non seulement il n'en manque pas mais surtout il ne sait plus où les affecter...
- dans le Bas-Rhin, ce sont seulement des postes d'IDiv qui sont supprimés...il n'y a que pour ça qu'ils sont considérés comme des cadres supérieurs car sinon ils sont juste bons à être adjoints...(voir la future Div. RH, voir le nouveau SIP Ouest, etc...)

Vote : contre : FO - SFP - CGT                      Abstention : CFDT – CFTC

### POINT D'ETAPE sur la mise en œuvre des OPERATIONS de RESTRUCTURATIONS du RESEAU pour 2018

La DRFIP 67 est **toujours en attente** de la décision du Cabinet du Ministre, qui n'est pas attendue avant fin octobre.

Le Directeur a clamé son satisfecit concernant la création d'une trésorerie hospitalière EPAHD autonomes puisque « tout le monde est content ». Là non plus *les élus FO n'ont pas pu s'empêcher* de lui demander qui était ce « tout le monde » car ce n'était certainement pas les collègues des trésoreries qui vont perdre un emploi pour le transfert d'un EPAHD, à moins qu'ils soient considérés comme quantité négligeable...Le Directeur parlait des externes à la DGFIP...

Les agents des SIE supprimés (Sarreguemines, Wissembourg) feront du travail à distance s'ils ne suivent pas la mission, à moins qu'une autre solution soit trouvée. C'est compliqué, dicit la direction, car les réformes sont imbriquées : Wissembourg perd le SIE mais gagne du recouvrement...

## POURSUITE du déploiement des CAISSES SANS NUMÉRAIRE

**Marckolsheim + Rosheim** au 01/01/18

Pour le Directeur, on est sur la continuation d'un plan qui se poursuivra sans doute avec des caisses référentes (sécurité, transports de fonds...).

*Les élus FO ont :*

- demandé si la diminution des encaissements (-55% pour l'une -60% pour l'autre) était en masses ou en nombre d'opérations : c'est en volume...donc ça ne veut pas dire (c'était le but de la question) qu'il y a moins de monde à la caisse...mais il est vrai qu'en limitant le paiement en numéraire à 300€, par exemple, on diminue forcément les masses...

- réagi aux propos du Directeur qui a comparé plusieurs fois notre réseau au réseau bancaire qui se désengageait : les élus FO lui ont rappelé que la DGFIP assure, elle, encore et toujours un service public!! Contrairement à la Banque Postale qui est une entreprise qui assure une mission de service publique (pour le courrier).

Le Directeur nous a répondu « le service public, on le met à toutes les sauces ».

**C'est bien la différence entre la conception du Service public de FO et la conception de notre Directeur !!!**

- rappelé au Directeur qu'il avait supprimé un emploi à Marckolsheim et à Rosheim au 01/01/17. Il ne faut donc pas s'étonner que les collègues ne s'opposent pas à ce genre de mesure.

**L'administration met en place les conditions pour arriver au résultat qu'elle attend : organiser un recul du service public pour continuer à supprimer des emplois !** A cela, le Directeur s'est réjoui que « les esprits sont davantage préparés »...tout est dit !

Vote contre à l'unanimité des organisations syndicales (OS).

## Cahier de consignes des gardiens-concierges

Les élus FO DGFIP 67 ont posé de nombreuses questions et sont largement intervenus. S'agissant de collègues facilement identifiables, notre compte-rendu sur ce point se limitera à ces mots.

Lors du vote, abstention unanime des OS.

## CREATION d'un SAR (service d'appui au réseau) dans le SPL

Installation officielle au 01/11/17, opérationnelle au 01/01/18.

La présentation du SAR 67 a été faite par le chef du Pôle PiMAR (Pilotage des missions et animation du réseau). Il a juste oublié de parler du visa à posteriori des payes...*d'où l'intervention immédiate des élus FO DGFIP 67* car le SAR a toujours été annoncé comme un SAR « paramétrages » tant en CTL qu'auprès des comptables. Sauf qu'avec le visa de la paye, on est dans le cœur du métier, et ça c'est une sacrée différence puisque **le comptable reste personnellement et pécuniairement responsable !!!**

**L'offre SAR comprendra :** les paramétrages Hélios, la base tiers, les opérations complexes, les fiches régies (+ contrôle sur pièces et sur place des régies à enjeu), le visa à posteriori des payes, la gestion des hébergés si Bischwiller n'est pas au complet.

**Précisions obtenues par les élus FO DGFIP 67 :**

- l'offre SAR ne sera pas une offre bloquée, chaque comptable pourra choisir à la carte

- le plan CHD sera défini par le comptable, seule la saisie sera donnée au SAR

- le choix des régies à enjeu se fera en liaison avec le comptable

- les modalités de contrôle interne ne sont pas définies à ce stade, et seront discutées avec les comptables

- le groupe de travail composé d'un panel de comptables et d'agents sera mis en place avant le 20/10/17

- le SAR sera installé à la DRFIP dans le prolongement du service Compta générale.

Dans ces conditions de mise en place, le SAR n'est pas un danger pour l'avenir des postes comptables. Cependant, *les élus FO* ont demandé à la direction si le CTL devait à nouveau voter en cas d'extension de périmètre du SAR. La réponse étant négative, la direction peut donc, une fois le SAR créé, y inclure tous les métiers SPL et y affecter autant d'agents qu'elle le souhaite. De quoi vider un ou plusieurs postes comptables de leur substance pour mieux les fermer après ! Dans ces conditions, voter pour la création du SAR revient à **donner un blanc-seing** à la direction, présente et future, sachant que dans moins de 2 ans le DRFIP aura changé...

Vote : contre : FO - SFP - CGT

Pour : CFTC

Abstention : CFDT - CFTC

Après le vote, *les élus FO* sont revenus sur la situation du **service Compta générale** puisque le responsable du service va partir au SAR le 01/11, la future responsable n'arrivera que le 01/03/18 et qu'une contrôleuse habituée à gérer la fin de gestion partira au 01/01/18...La direction n'a pas pu fournir de réponse concrète et donc il faut espérer que tout se passe bien...Sans commentaire !

## Bilan de la CAMPAGNE DECLARATIVE 2017 et AVIS 2016

L'administration ne pouvant ni fournir le nombre d'appels téléphoniques non aboutis, ni le nombre de méls reçus sur la BALF, on ne peut tirer de réels enseignements de la diminution du nombre d'appels décrochés, de la progression de l'utilisation de e-contacts et de la diminution de l'accueil physique.

Pour l'anecdote, un nouveau bon mot de notre bon directeur : « vous avez raison mais je n'ai pas tort »...

## Actualité immobilière

- **Haguenau Clabaud** : des crédits exceptionnels vont permettre de ravalier les façades, désamianter la toiture et la rénover. Début des travaux probablement à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2018
- **DRFIP** : les travaux des toilettes côté avenue des Vosges vont enfin débiter en octobre
- **Neudorf** : fin des travaux dans l'Annexe cette semaine

*Les élus FO* ont interrogé la direction sur l'avenir du site Picquart en général et celui du service Liaison-Recouvrement en particulier : à ce stade, rien de neuf...un déménagement de L-Rec ne se ferait pas avant juin 2018 et encore si les conditions sont toutes réunies. L'aménagement de l'Annexe ne se fera donc pas dans l'immédiat car on ne sait pas encore si la Direction de la DISI Est y aménagera...la suite au CTL de décembre.

## Bilan de la CAMPAGNE des ENTRETIENS PROFESSIONNELS 2017

Rappel : pas de note chiffrée pour les B. Il n'y a pas eu de pénalisation ni de mention d'alerte ni pour les C ni pour les A. Les pourcentages de mention d'encouragement, R1 et R2 sont conformes à la norme.

## Point d'EXECUTION BUDGETAIRE 2017

Au 01/09/17, le taux de consommation des crédits de paiement était de 64,88 % (64,36% en juin 2016). Les dépenses payées ont elles diminué de 6,16 % au 01/09/17 par rapport au 01/09/16. Les actions d'économies engagées concernent toujours l'affranchissement et les surfaces occupées (trésoreries de Saverne et Erstein). La Direction a clairement annoncé que **les crédits allaient manquer d'ici la fin d'année** et qu'il faut donc s'attendre à avoir des charges 2017 à payer sur 2018. **Autrement dit, la cessation de paiement est proche !** Et c'est le cas aussi pour l'ensemble des départements...

## Questions diverses

- **Impact de l'accueil du SIE sur le SIP** (point à l'initiative de la Direction) : Après étude menée auprès des SIP, la Direction reconnaît un impact de l'accueil sur RDV et de l'absence d'accueil physique (ce n'est pourtant pas faute de leur avoir dit...). Sauf à Molsheim...*Les élus FO* ont du rappeler que c'était « normal » puisque l'impact se fait sur la Trésorerie et en particulier la caissière ! (on leur avait déjà dit, et pas qu'une fois !).

Pour une fois, on peut apprécier que le constat de la Direction et celui des OS soit identique.

Concernant les quitus, la Direction va demander une meilleure information de la part de la Préfecture, organiser des permanences téléphoniques des SIE et traduire en allemand les supports de communication.

- le **stock de l'Enregistrement** restera à Haguenau et Sélestat. L'EDR pourra être envoyée car il n'y aura qu'une période de 3 mois pour apurer ce stock.

- **La fermeture du PRD** est toujours prévue au 31/12/18 à ce stade

- *Les élus FO* ont demandé à ce que les **règlements intérieurs** des structures soient accessibles sur Ulysse

- En réponse à une question de *FO*, la direction a indiqué que **5 mois de vacataires** sont encore disponibles suite à une rallonge de 3 mois octroyée au département, sachant qu'une distribution de mois a eu lieu dernièrement.

**Vos élus :** José-Luis PEREIRA, Virginie BRACHET, Marie-Françoise HENRY, Marie-Claire SAIDOU



*Vous êtes nombreux à nous soutenir,  
n'hésitez plus à nous rejoindre !*





## *Sections du Bas-Rhin* CTL du 30 mars 2017 - Déclaration liminaire

# LE 10 OCTOBRE : TOUTES ET TOUS EN GRÈVE POUR NOTRE STATUT ET NOS SALAIRES !

Pour le Président de la République et son gouvernement, les fonctionnaires sont avant tout une variable d'ajustement au service de son programme de réduction de la dette.

Bercy et la DGFIP, qui vont connaître durant 5 longues années, une nouvelle diminution de leurs effectifs et de leurs moyens de fonctionnement, sont aux premières loges.

Ainsi, la DGFIP SUPPORTERA EN 2018 LA QUASI TOTALITÉ DES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS DE LA Fonction publique d'Etat, soit 1600 sur 1650 (97%). Cela équivaut à rayer de la carte les directions locales de l'Aveyron, de la Lozère, du Cantal, des Ardennes, des Alpes de Haute Provence et de l'Ariège. Depuis sa création, la DGFIP aura ainsi perdu plus de 20 000 emplois, près de 37 000 depuis 2002. Il s'agit donc bien d'un véritable plan social !

La vision politique d'un service public qui ne serait qu'une charge pour l'ensemble de la société a des conséquences très concrètes à la DGFIP :

- restructurations incessantes,
- adaptation des structures et du réseau au mépris des besoins des usagers et des élus locaux
- perte du sens de nos missions,
- dégradations de nos conditions de vie au travail,
- blocage des promotions.

C'est ce que nous vivons tous les jours...dans tous nos services et sur tout le territoire !

Au même titre que l'ensemble des agent-e-s publics, nous allons par ailleurs devoir subir :

- la remise en cause du statut général et des statuts particuliers,
- le gel de la valeur du point d'indice,
- l'augmentation de la CSG sans véritable compensation et sans amélioration de notre pouvoir d'achat,
- le rétablissement du jour de carence.

Comble de l'ironie, alors que le gouvernement annonce partout vouloir redonner du pouvoir d'achat aux salariés, il oublie les fonctionnaires.

Sans ambiguïté possible, le projet de Loi de finances pour 2018 est annonciateur :

- de nouvelles fermetures de postes,
- d'un accroissement des difficultés pour réaliser l'ensemble de nos missions,
- de risques d'abandons et de privatisations de nos missions.

De surcroît, pour poursuivre cette entreprise de casse généralisée, la Direction Générale accentuera ses attaques contre nos règles de gestion.

Le 10 octobre nous serons mobilisés massivement pour nous faire entendre et défendre légitimement une autre vision du service public et de la DGFIP.

### **LE 10 OCTOBRE NOUS SERONS TOUTES ET TOUS EN GRÈVE ET DANS LES MANIFESTATIONS POUR:**

- l'augmentation de la valeur du point d'indice et refuser tous les systèmes de rémunérations au mérite, aujourd'hui le RIFSEEP
- imposer une compensation pérenne de l'augmentation de la CSG accompagnée d'une augmentation de notre pouvoir d'achat
- empêcher le rétablissement du jour de carence.
- défendre le service public et les missions de la DGFIP.
- exiger l'arrêt des suppressions d'emplois et des restructurations.
- protéger notre statut pour permettre un traitement égalitaire de chaque citoyen.